

La Région poursuit sa concertation citoyenne pour son futur Parlement de la montagne

Jusqu'au 6 juillet

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a engagé depuis le début de son mandat une politique ambitieuse en faveur de la montagne.

Parmi les chantiers majeurs : la création d'un Parlement de la montagne, qui permettra l'élaboration d'un Plan montagne.

Ce Parlement, inédit en France, sera une structure opérationnelle pour éclairer l'action régionale dans les 20 à 30 ans à venir, en faveur des massifs. Il regroupera l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs concernés.

Il aura vocation à fédérer la communauté montagnarde, identifier les actions prioritaires à mettre en œuvre, et construire en concertation le futur Plan montagne à l'échelle régionale.

Afin de conduire ce projet au plus près des besoins des territoires de montagne, la Région engage ainsi une série de rencontres publiques en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Après le lancement par Carole Delga le lundi 26 juin dernier à Aspet (31), Aurélie Maillols, vice-présidente de la Région déléguée à la montagne et à la ruralité, a participé aux réunions dans le Tarn et la Lozère.

Les rencontres se poursuivent cette semaine, en présence d'Aurélie Maillols :

- **Lundi 3 juillet, à 18h, à Villefranche-de-Conflent (66)** - *Salle des Fêtes - 26, rue Saint-Jean*
- **Mardi 4 juillet, à 18h, à Marcillac-Vallon (12)** - *Salle des Fêtes - Route de Rodez*
- **Mercredi 5 juillet, à 18h, à Tarbes (65)** - *Parc des Expositions, boulevard du Président Kennedy*
- **Judi 6 juillet, à 18h, à Ax-les-Thermes (09)** - *Casino, Salle du café musique, Promenade Paul Salette*

« Occitanie / Pyrénées-Méditerranée est pour plus de la moitié de sa surface et pour un habitant sur cinq, un territoire de montagnes et de piémonts. Elle fait donc partie intégrante de notre identité et nous devons nous appuyer sur les richesses de nos massifs pour en faire des moteurs de croissance.

C'est pourquoi j'ai souhaité engager la création d'un Parlement de la montagne, pour nous orienter au mieux dans les mesures à mener. Cet outil de démocratie locale, inédit en France, constituera : un lieu d'échanges et de débat, un vivier de porteurs de projets et d'innovation, et une structure de mise en réseau d'acteurs pour renforcer le poids d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée dans le portage des politiques de massif au niveau européen et international.

A l'issue de la concertation que nous engageons ce 26 juin, et d'ici la fin de l'année, ce Parlement verra donc le jour. Il nous permettra ensuite de dessiner les contours d'un Plan dédié à la montagne et ses acteurs.

Je veux faire de la montagne un atout pour l'économie d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et pour son attractivité », a indiqué Carole Delga, quelques jours avant le lancement de la concertation.